

ÉCOLE
CHRISTINE-LESPÉRANCE

CAHIER DES PARENTS

Révisé le 6 septembre 2022

2022-
2023

ADRESSE WEB :
c.lesperance@dsfm.mb.ca



425, RUE JOHN
FORSYTH
Winnipeg, MB
R2N 4J3

TÉLÉPHONE
204-255-2081

Division scolaire franco-manitobaine No 49
Apprendre et grandir ensemble

MISSION

VISION

L'école Christine-Lespérance, membre de l'ensemble de la DSFM, est le cœur de la francophonie pour les élèves de M à 8 au sud de St-Vital.

Nous sommes une école où apprendre à apprendre, apprendre à vivre ensemble et apprendre à cheminer se fait avec fierté en français.

Nous sommes une école qui valorise l'histoire d'hier, qui vit celle d'aujourd'hui et qui construit celle de demain en partenariat avec une ***communauté engagée et diversifiée.***

Les élèves de l'école Christine-Lespérance continuent de prendre leur place sur la ligne de temps de notre histoire et **s'engagent fièrement et pleinement dans leur réussite scolaire.**



MISSION	- 1 -
----------------------	-------

VISION	- 1 -
---------------------	-------

I ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE	- 4 -
---	-------

Le français parlé à l'école, l'engagement et la politique linguistique	- 4 -
Historique de l'école Christine-Lespérance	- 4 -
Couleurs de l'école Christine-Lespérance	- 5 -
Logo	- 5 -
Mascotte – Cornélius le bélier	- 5 -
Horaire	- 5 -

II PROGRAMMATION SCOLAIRE	- 6 -
--	-------

Programmes	- 6 -
Le centre de ressources	- 6 -
Programme de musique	- 6 -
Services aux élèves	- 6 -
Éducation physique	- 6 -
Programme de leadership	- 6 -
Activités de l'école Christine-Lespérance	- 7 -
Activités pédagogiques	- 7 -
Activités culturelles	- 7 -
Activités récréatives	- 7 -
Autres activités	- 7 -

III COMMUNICATION AVEC LES PARENTS	- 8 -
---	-------

IV FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE/POLITIQUES	- 8 -
--	-------

Manuels	- 8 -
Casiers	- 8 -
Respect de la propriété	- 8 -
Présence à l'école	- 8 -
Sorties à l'extérieur de la cour de l'école	- 8 -
Téléphone au bureau	- 9 -
Les cartes d'invitation aux fêtes et les cartes de Saint-Valentin	- 9 -
Appareils personnels	- 9 -
Planches à roulettes, patins à roues alignées, trottinettes et bicyclettes	- 9 -
Habillement	- 9 -
Transport scolaire	- 9 -
Départ en fin de journée	- 10 -
La sécurité	- 10 -
De la réflexion à l'action	- 10 -
Code de conduite	- 10 -
Les allergies	- 10 -
Soins de santé	- 11 -
Administration de médicaments aux élèves	- 11 -
Température froide	- 11 -

Urgences	- 11 -
Dîner à l'école	- 12 -
Interdiction de fumer	- 12 -
Accident.....	- 12 -
Assurance accident pour élèves.....	- 12 -
Objets non identifiés	- 13 -
Changements aux données sur l'élève	- 13 -
Collecte de fonds.....	- 13 -
Parents bénévoles - procédures	- 13 -
Comité scolaire	- 13 -
Récréations	- 13 -
Exercices d'urgence.....	- 14 -
Stationnement et carte aérienne	- 14 -

I ÉCOLE CHRISTINE-LESPÉRANCE

Assurer l'épanouissement de chaque apprenant dans une perspective d'inclusion et de respect au profit de la communauté francophone d'aujourd'hui et de demain.

La devise de la DSFM est « **Apprendre et grandir ensemble** ».

Le français parlé à l'école, l'engagement et la politique linguistique

La raison d'être de l'école Christine-Lespérance (école franco-manitobaine) exige que le français soit utilisé comme langue de communication en tout temps. Si votre famille a décidé de fréquenter cette école, c'est que vous avez choisi la langue française comme langue première. L'école s'efforce de présenter des activités intéressantes qui permettent d'améliorer les habiletés langagières et de vivre pleinement en français. Nous demandons l'appui des parents pour nous assurer l'effort soutenu de leur enfant de respecter notre mission.

Historique de l'école Christine-Lespérance

Le nom de notre école.

Un comité de sélection a été établi pour donner un nom à notre nouvelle école. Le comité de sélection était formé d'un membre du comité scolaire (qui présidait les réunions), un membre du comité de construction, un membre du comité régional de Saint-Vital, deux membres du personnel (choisis par le personnel), un membre de la direction et un représentant des élèves. Le concours était ouvert à la communauté entière, afin de l'inviter à soumettre des noms pour la nouvelle école. Après la date de tombée, les membres du comité se réunirent pour soumettre trois choix au comité scolaire. Le nom retenu est celui de Christine-Lespérance, religieuse de la congrégation des Sœurs Grises qui fut la première à enseigner en français à Saint-Vital. Le 23 avril 2000, ce fut le dévoilement du nom. Il connut un grand succès, regroupant dans le gymnase de l'école Lavallée les futurs élèves, le personnel, les parents et plusieurs invités spéciaux. Par la même occasion, nous avons dévoilé le nom du secrétariat : *Germaine-Gosselin*, en honneur d'une secrétaire dévouée et celui du centre de ressources : *Normand-Boisvert*, directeur de longue date et dévoué à la cause de l'école française à Saint-Vital. Le tout fut couronné par un goûter mettant en valeur l'importance de la contribution de notre communauté.

Aussi, afin d'honorer Claude Vigier, enseignant de la DSFM depuis 1994 ainsi qu'enseignant d'éducation physique de notre école jusqu'en janvier 2014, nous avons nommé le gymnase – *Gymnase Claude-Vigier*.

Se donner une identité.

Nous avons un nom, il fallait maintenant se donner une identité. Nous avons lancé deux concours à tous nos élèves et au personnel de l'école. Le premier était de concevoir un logo. Le deuxième, un emblème et un sobriquet. Plusieurs élèves et membres du personnel ont soumis des esquisses. Nous sommes fiers que nous sommes connus sous le nom des Béliers.

Couleurs de l'école Christine-Lespérance

Les couleurs sont le blanc, le jaune et le noir

Logo



Mascotte – Cornélius le bélier

La mascotte de l'école Christine-Lespérance est le Bélier.

Horaire

8 h 25 - 8 h 30	arrivée des élèves – surveillance dehors	
8 h 30	les élèves entrent dans l'école et se rendent en classe	
8 h 40	ouverture - hymne national, annonces et début des classes	
10 h 10 - 10 h 40	récréation	M, 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e , 8 ^e
10 h 40 – 11h10	récréation	1 ^{re} , 3 ^e , 5 ^e , 7 ^e
12 h 40 – 13 h 10	récréation du midi dîner	1 ^{re} , 3 ^e , 5 ^e , 7 ^e M, 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e , 8 ^e
13 h 10 – 13 h 40	récréation du midi dîner	M, 2 ^e , 4 ^e , 6 ^e , 8 ^e 1 ^{re} , 3 ^e , 5 ^e , 7 ^e
13 h 40	reprise des classes	M à 8 ^e
15 h 10	fin de la journée pour tous les élèves	

Les heures du bureau sont de 8h à 16h.

II PROGRAMMATION SCOLAIRE

L'école Christine-Lespérance offre une programmation en français de la maternelle à la 8^e année. Tout enseignement se fait en français sauf pour le cours d'anglais qui débute en 4^e année. La maternelle est à plein temps. Son année commence avec une entrée échelonnée pour faciliter la transition des élèves au milieu scolaire.

Programmes

Le centre de ressources - Bibliothèque

Le centre de ressources est un lieu d'échange et d'emprunt de livres. Nous encourageons les élèves à sortir des livres, des revues, etc. Nous demandons que les élèves conservent les livres en bonne condition et les retournent à temps. Il est possible que l'école considère enlever le privilège d'emprunter des livres si les retards sont fréquents ou ces derniers sont perdus ou abimés.

Programme de musique

De la maternelle jusqu'à la 5^e année, chaque élève suivra le cours de musique générale. La flûte à bec est enseignée à partir de la 3^e année et le ukulélé est enseigné à partir de la 5^e année. Le programme d'harmonie pour débutants est en 6^e année.

Options - *En 7^e et 8^e année*, votre enfant aura le choix entre harmonie et arts visuels. L'élève suivra également le cours d'arts ménagers (programmes de nutrition).

Services aux élèves

L'équipe SAÉ est là pour aider les élèves durant l'année scolaire. Cette équipe est composée de trois orthopédagogues et deux conseillères. Il est possible qu'un plan d'appui soit mis en place en collaborant avec l'équipe SAÉ pour certains élèves qui éprouvent de la difficulté au niveau d'apprentissage, d'autorégulation ou d'habileté sociales. Ensemble, avec l'enseignant et vous, les parents, nous pourrons mieux appuyer votre enfant.

Éducation physique

Le programme d'éducation physique vise à transmettre chez l'élève les connaissances, les habiletés et les attitudes qui permettront à ce dernier d'adopter un mode de vie saine et physiquement active. Nous demandons que votre enfant porte une paire d'espadrilles à l'intérieur de l'école (au gymnase et en salle de classe) et une autre paire à l'extérieur de l'école. Nous encourageons l'utilisation de déodorant non parfumé en raison des allergies.

Programme de leadership

Nous encourageons la participation de chaque élève de la 5^e à 8^e au programme de leadership. Les élèves peuvent participer à plusieurs tâches telles que : accompagnateurs pour les élèves de la maternelle aux autobus scolaires, ambassadeurs, animateurs à la radio scolaire, équipe verte, marqueurs, moniteurs de dîner, brigadiers, et vendeurs de lait. Nous reconnaissons l'importance

d'une implication positive de la part de nos élèves à l'intermédiaire afin de former des citoyens responsables. Au début de l'année scolaire, chaque élève recevra une feuille d'engagement expliquant les diverses tâches désignées selon son niveau.

Activités de l'école Christine-Lespérance

Activités pédagogiques

Les activités pédagogiques appuient la programmation scolaire. Elles peuvent être une invitation à un ou une spécialiste de l'extérieur qui vient parler aux élèves sur un sujet en particulier ou une visite faite à l'extérieur de l'école. (Ex. : visite au Centre Fort Whyte, à un musée, au Centre culturelle franco-manitobain.)

Activités culturelles

L'un des objectifs de la DSFM et de l'école Christine-Lespérance est de transmettre la culture francophone. Nous croyons en l'importance d'avoir des activités variées. Au cours de l'année, les élèves ont l'occasion de participer à plusieurs activités culturelles en français. Parfois, nous demandons aux élèves *de défrayer une partie des coûts selon les coûts.*

Activités récréatives

Ces activités ne sont pas directement reliées à la programmation. Certaines activités telles que le camp en plein air, visite à la ferme, etc. sont d'ordre pédagogique, mais touchent quand même un aspect récréatif. On tente d'y apporter de la variété de sorte que l'élève qui passe de la maternelle à la 8^e à l'école Christine-Lespérance ait la chance de goûter à plusieurs genres d'expériences.

Activités sportives

En plus des classes d'éducation physique, L'école a un programme de sports pour les élèves.

1) **Les intra muraux** (7^e et 8^e année): au courant de l'année, le programme intra mural aura lieu à l'heure du dîner. Les sports et les jeux joués varient selon la saison et le niveau.

2) **Activités**: les élèves ont l'occasion de participer à de nombreuses activités. Nous faisons des activités telles que le patinage, la course Terry Fox, les Jeux Juniors, Dansons ensemble, Festival du Voyageur, la semaine de la francophonie, le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale en rose, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, etc.

3) **Sports divisionnaires**: au courant de l'année, les élèves de la 7^e et 8^e année pourront participer aux sports suivants : le volley-ball, le basket-ball, le badminton et l'athlétisme. Chaque équipe participe habituellement à un tournoi par saison.

III COMMUNICATION

La façon principale de l'école pour communiquer avec les parents est par courriel et par téléphone. SVP consultez le site web pour retrouver:

- # de téléphone
- adresse courriel de l'administration, du service aux élèves, de la bibliothécairienne ainsi que du personnel enseignant. (Certains enseignants.tes utilisent Seesaw comme moyen de communication. Ces détails seront partagés avec vous par l'enseignant titulaire lors des conférences d'ouverture.)

IV FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE/POLITIQUES

Manuels

Parfois, des manuels scolaires sont remis aux élèves. Un registre est gardé sur les manuels remis aux élèves et sur leur état. L'élève est responsable de faire un bon usage de ces manuels. Si l'élève les perd ou les endommage, ses parents recevront une facture.

Casiers

Les élèves auront des casiers. L'élève assume la responsabilité du casier assigné et l'état de celui-ci. L'école n'est pas responsable des objets volés ou perdus. Tout objet de valeur ne devrait pas être apporté à l'école. Si, à l'exception, un objet de valeur doit être apporté à l'école, il peut être remis à son enseignant.

Respect de la propriété

Les parents ainsi que l'élève seront tenus responsables des vols, de la détérioration ou du bris de matériel ou de tout acte de vandalisme (tels que les pupitres et les chaises) commis par l'enfant.

Présence à l'école

Selon l'acte scolaire, la présence à l'école est obligatoire. Si un élève doit être absent ou en retard pour une raison quelconque, les parents doivent contacter l'école pour avertir le bureau de l'absence ou du retard de leur enfant – préférablement, entre 8 h et 8 h 30. Si un élève doit s'absenter ou quitter au courant de la journée, il doit avoir une note de ses parents avertissant l'école de l'heure du départ.

Sorties à l'extérieur de la cour de l'école

Les élèves (M à 8) doivent demeurer sur le terrain de l'école en tout temps durant la journée scolaire. Si votre enfant quitte les lieux occasionnellement (dîner à maison, rendez-vous, etc.), la permission doit être accordée par les parents. Veuillez prendre note des formulaires à cet effet qui seront au

portail de parents. Afin d'assurer la sécurité de votre enfant et la gestion efficace, aucune permission le jour même ne sera acceptée.

Téléphone au bureau

En cas d'urgence (maladie ou autre), le secrétariat communiquera avec les parents. Les élèves n'ont plus accès à un téléphone.

Les cartes d'invitation aux fêtes et les cartes de Saint-Valentin

Les cartes ne peuvent pas être distribuées à l'école, car les conséquences peuvent être très négatives pour certains jeunes, si en effet, ces derniers ne sont pas récipiendaire d'une telle invitation.

Appareils personnels

L'utilisation des appareils personnels (téléphone cellulaire, ordinateur portatif, appareils numériques) n'est permise qu'en classe et sous la supervision d'enseignants. Tout autre usage pendant la journée scolaire n'est pas permis et pourra entraîner la confiscation de l'appareil qui sera remis soit à la fin de la journée ou aux parents.

Planches à roulettes, patins à roues alignées, trottinettes et bicyclettes

Pour ceux et celles qui viennent à l'école en patins à roues alignées, assurez-vous de vous déchausser à la porte. Ceux et celles qui viennent à bicyclette ou à trottinette, cette dernière doit être garée aux supports à bicyclette qui se trouvent dans la cour arrière, svp vous assurer d'avoir un cadenas. Tout autre moyen de transport mentionné ci-dessus doit être rangé dans la salle de classe.

Habillement

Nous tenons à ce que les élèves s'habillent de façon respectable pour venir à l'école. La tenue vestimentaire doit donc être appropriée. Les modes changent d'année en année. L'important, c'est que les enfants s'habillent avec goût en démontrant un respect pour eux-mêmes ainsi que pour les autres.

#1 Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que vos enfants, petits ou grands, se rendent à l'école avec des vêtements qui couvrent les parties privées (le haut et le bas, le devant et le derrière pour les garçons comme les filles). Nous n'accepterons pas des slogans inappropriés, racistes, vulgaires, obscènes ou violents. Nous nous réservons le droit de demander à l'élève de se changer si ce règlement n'est pas respecté.

#2 Bien que la perspective « d'appropriée » peut varier, nous vous remercions du jugement raisonnable que vous allez porter sur la tenue vestimentaire de vos enfants pour l'école.

Transport scolaire

Le service de l'autobus scolaire est offert aux élèves selon la politique divisionnaire. Le transport demeure un privilège et pourrait être retiré si un élève ne suit pas les règles établies par la DSFM. Nous vous demandons de revoir les attentes avec vos enfants ses dernières en remplissant le formulaire aux portails des parents. pt.dsfm.mb.ca/public/home.html

Départ en fin de journée

Les autobus de la 1^{re} vague doivent **partir à 15h18** et la 2^e vague **partira à 15 h 28**. Parce que le départ des autobus se fait en groupe, ils ne peuvent pas arrêter lorsque le signal de partir est donné. Nous demandons aux élèves de se présenter au bureau si l'autobus est parti sans eux. **Svp ne pas courir après les autobus**, ceci pose un grand danger.

La sécurité

Aux récréations, les surveillants.es portent une veste de sécurité afin que les élèves puissent les repérer facilement. **Tous les invités doivent se présenter au bureau en tout temps et porter un collant VISITEUR lorsqu'ils circulent dans l'école.** Toutes les portes de l'école sont verrouillées sauf pour les portes à l'entrée principale de l'école.

De la réflexion à l'action

Nous voulons cultiver chez l'élève certaines valeurs qui, nous croyons, sont la base de relations harmonieuses entre les élèves et avec le personnel de notre école. Ces valeurs se traduisent en quatre règles de vie qui ont été présentées et acceptées par tous.

- 1) *J'utilise le message clair, l'écoute et l'autorégulation pour régler pacifiquement mes conflits;*
- 2) *Je respecte mes effets, celles des autres et mon environnement;*
- 3) *Je termine le travail demandé et je le remets à temps;*
- 4) *Je parle français.*

Nous enseignons des stratégies pour résoudre les conflits de façon pacifique. Nous encourageons chaque élève à être responsable et à développer une discipline personnelle. Pour atteindre ce but, nous croyons nécessaire que l'enfant prenne conscience des conséquences logiques qui découlent d'un comportement inacceptable. La collaboration des parents et de l'école est primordiale dans cette démarche. C'est pourquoi que nous tenons de vous informer des incidents qui impliquent votre enfant.

Code de conduite

Nous adhérons à un code de conduite divisionnaire tel que prescrit par la loi scolaire. Il se veut un instrument qui permet à chaque personne de l'école Christine-Lespérance de vivre dans un milieu sécuritaire, ordonné et productif qui favorise sa croissance dans toutes ses dimensions (affective, culturelle, esthétique, intellectuelle, physique, sociale et spirituelle) à l'intérieur d'une culture francophone. Veuillez consulter le site web pour y voir une copie de l'école. www.dsfm.mb.ca

PROGSAE28

PROGSAE28a

PROGSAE28b

PROGSAE29

Les allergies

L'école recommande que votre enfant porte en tout temps son auto-injecteur d'adrénaline (EpiPen) autour de sa taille dans une petite pochette. Au début de l'année, une lettre vous sera remise indiquant si un élève de la classe de votre enfant a des allergies. Plusieurs élèves à l'école Christine-

Lespérance ont une allergie potentiellement mortelle aux arachides et à tous les fruits à coque (noix, noisettes, etc.). Un moyen est de réduire les risques en créant un environnement sécuritaire pour ces enfants, en faisant de **notre école une zone sans arachides et noix**. Pour y parvenir, nous demandons la collaboration de toutes et tous.

Veillez vérifier soigneusement la liste des ingrédients de tous les aliments que vos enfants apporteront à L'école et de vous assurer qu'ils ne contiennent pas d'arachides et/ou de noix. Nous accepterons toutefois la nourriture qui a possiblement (« may contain ») des traces de ces ingrédients puisqu'il n'y a aucune garantie qu'ils contiennent ou non des arachides et/ou des noix. C'est la contamination qui pose le plus grand risque. Un enfant allergique pourrait ramasser par inadvertance quelques miettes tombées du goûter d'un camarade. Même une minuscule quantité peut avoir des effets mortels.

*Nous ne permettons aucun échange de nourriture.

Pour des fins pédagogiques et avec permission à l'avance, nous pouvons accepter des animaux dans la classe si aucun enfant ne souffre de cette allergie.

Soins de santé

La DSFM bénéficie des services d'infirmière de Madame Rachel LeGal qui est responsable d'établir les plans de santé pour les élèves qui en nécessitent. Il est important de nous faire parvenir toute information médicale importante concernant votre enfant (allergies, asthme, médicament).

Administration de médicaments aux élèves

Nous ne pouvons pas administrer des médicaments (aspirine incluse) à moins d'avoir votre permission écrite. S'il s'agit d'une ordonnance, nous devons également avoir la signature du médecin. Nous vous demandons de nous faire parvenir toute information médicale importante concernant votre enfant (allergies, médicament). Veuillez demander le formulaire disponible à cette intention. Il est nécessaire de garder ces dossiers à jour afin d'éviter des incidents regrettables.

Température froide

Quand le refroidissement éolien atteint -27°C , les écoles veillent à la sécurité des enfants en assurant qu'ils puissent entrer se réchauffer au besoin.

Quand le refroidissement éolien atteint -32°C , les enfants sont gardés à l'intérieur avant et après l'école ainsi qu'aux récréations et à l'heure du midi.

Urgences

En cas de tempête durant l'année scolaire, il est possible que le transport soit annulé. Pour fermetures d'école et annulations d'autobus scolaire une annonce sera diffusée aux postes de radio CKSB, CJOB, Envol 91 FM, affichée au site Internet www.dsfm.mb.ca, sur twitter: « DSFM_ALERTE ».

Si une tempête s'élève pendant la journée, les élèves et le personnel demeureront en place jusqu'à la fin de la journée scolaire. S'il est impossible d'assurer le transport scolaire au foyer en fin de

journée, l'école communiquera avec les parents. En tout temps lorsque ces conditions existent, les parents pourront, après communication avec l'école, venir eux-mêmes chercher leur enfant. Cependant, il est important de se rappeler que nos trois lignes de téléphone sont très occupées à ce moment-là. Ce même procédé sera suivi dans d'autres cas d'urgence, tels qu'une panne d'électricité, d'eau ou de chauffage.

**VEUILLEZ NOTER QUE SI LE TRANSPORT EST ANNULÉ LE MATIN,
IL SERA AUSSI ANNULÉ EN FIN DE JOURNÉE.**

Dîner à l'école

Au début de l'année scolaire, tous les parents doivent remplir un formulaire indiquant si leur enfant prend le dîner à l'école, à la maison ou à l'occasion à la maison avec note de leur parent. Aucun élève n'a le droit de quitter les lieux de l'école durant l'heure du midi, sans permission de leur parent pour dîner à la maison. Les seules sorties durant l'heure du midi pour les élèves de M à 6 sont de **dîner à la maison**.

Pour des raisons de santé, tous les élèves sont encouragés à se laver les mains avant et après le dîner, ainsi qu'aux récréations.

On encourage également des contenants de plastique plutôt que des sacs de plastique afin de minimiser les déchets.

Dans le cadre du programme de leadership, des élèves de l'intermédiaire vendent du lait à l'heure du dîner aux élèves qui en veulent. Les détails du programme de lait seront envoyés en début d'année.

Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer en tout temps dans l'école ainsi que sur la propriété de l'école Christine-Lespérance.

Accident

En cas d'accident, nous communiquerons immédiatement avec les parents ou gardiens. Si nous jugeons l'accident grave, nous n'hésiterons pas à faire venir une ambulance même si nous n'avons pas pu vous contacter.

Assurance accident pour élèves

Au début de septembre, nous remettons un formulaire d'assurance à tous les élèves. Lisez-le attentivement, et si vous êtes intéressés, veuillez le remplir et le retourner directement à la compagnie. Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous l'avez perdu, veuillez communiquer avec le bureau. Lorsque vous voulez faire une réclamation, veuillez obtenir un formulaire de l'école.

Lors d'une sortie en plein air (ex. : excursion de ski, camp, etc.), une assurance accident est **obligatoire** pour tous les élèves.

Objets non identifiés

Nous accumulons beaucoup d'objets, surtout des vêtements, durant une année scolaire. ***Nous vous encourageons à bien identifier tout ce qui est susceptible de se perdre*** – mitaines, bottes, espadrilles, boîtes à dîner, etc., et ceci, tout au long de l'année. Les objets qui ne sont pas réclamés seront envoyés à des organismes en besoins tout au long de l'année.

Changements aux données sur l'élève

Au début de chaque année scolaire, vous recevrez une copie de l'information que nous avons : le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, etc. de votre enfant et de vous-même. Veuillez faire tous les changements qui s'imposent et nous la retourner. Durant l'année scolaire, s'il y a d'autres changements qui s'effectuent, veuillez faire les mises à jour dans le portail de parents. pt.dsfn.mb.ca/public/home.html

Collecte de fonds

À différents temps de l'année, les élèves font des collectes de fonds. Celles-ci sont toujours sanctionnées par le comité scolaire. Cependant, les collectes de fonds peuvent être organisées, soit par l'école, soit par le comité scolaire dans le but d'enrichir les activités d'école et de réduire les coûts.

Parents bénévoles - procédures

Le personnel de l'école Christine-Lespérance reconnaît la contribution des parents. Sachez que la Division scolaire (en collaboration avec le gouvernement du MB) oblige à toutes les personnes qui travaillent auprès des enfants doivent avoir les vérifications de leur casier judiciaire et le registre concernant les mauvais traitements. Nous vous demandons d'informer le bureau si vous voulez faire du bénévolat. La pandémie a fait de sorte que le bénévolat n'était pas possible. Nous allons respecter les directives administratives 2022-2023 de la DSFM concernant la rentrée de bénévoles dans l'école.

Comité scolaire

La réunion annuelle des parents a lieu à l'automne. À cette occasion, il y a une présentation des rapports des activités du comité scolaire et l'élection de nouveaux membres. Le comité scolaire se rencontre en soirée une fois par mois. Le comité scolaire a besoin d'aide-bénévole et vous invite à siéger à l'un ou à l'autre de ses sous-comités.

Récréations

Les jeux de contacts (football, etc.) sont strictement interdits durant les récréations, et ce, à tous les niveaux scolaires. Si un élève ne respecte pas ce règlement, il pourra perdre le privilège de la récréation pour un temps déterminé selon la sévérité de la situation.

Exercices d'urgence

La loi sur les écoles publiques stipule qu'en plus de l'éducation des élèves, les autorités scolaires sont responsables de la sécurité et du bien-être des enfants qui leur sont confiés. Dans ce but, il est essentiel d'avoir un programme de préparation aux urgences pour chaque école comprenant des plans d'urgence, de formation et d'éducation.

Les écoles du Manitoba doivent être prêtes à faire face aux situations d'urgence afin d'offrir à leurs élèves et à leur personnel enseignant un milieu d'apprentissage et d'enseignement le plus sûr qui soit. En aucun cas, les membres du personnel ne doivent se placer en situation de danger.

Toutes les écoles doivent préciser et mettre en place des procédures afin de faire face aux situations d'urgence qui peuvent se présenter dans l'école ou sur les terrains de celle-ci. Les procédures doivent être conformes aux lignes de conduite de la division.

Voici la liste et la fréquence des exercices qui seront pratiqués au courant de l'année :

- évacuation en cas d'incendie (10);
- des *lockdowns* (2)
- évacuation d'autobus (2);
- en cas de tornade (1).

Les enseignants titulaires préparent les élèves à l'avance de façon appropriée selon leurs niveaux.

Stationnement et carte aérienne

La sécurité personnelle de nos élèves, vos enfants, est trop importante et nous voulons à tout prix faire preuve de prévention. Il y aura un membre du personnel le matin à appuyer lors du débarquement ainsi qu'en fin de journée lors du départ.

Voici donc les règlements à suivre dans le stationnement:

- Respecter la limite de vitesse qui est de 15 Km/h.
- Ne pas se stationner à côté de la « Fire Lane ».
- Lorsqu'un véhicule est arrêté devant l'école et près du trottoir, c'est pour débarquer un élève seulement. Il ne faut pas se stationner et attendre;
- Si vous devez attendre pour votre enfant, vous allez devoir attendre dans la rue. Nous avons des patrouilleurs pour assurer la sécurité de chaque piéton;
- Il y a des espaces qui sont réservés pour les visiteurs (premier arrivé, premier servi).



Il est seulement permis de stationner dans les places indiquées pour les **VISITEURS** près de la garderie. TOUTES les autres places sont réservées pour le personnel.

Zone où le stationnement est permis.

Zone de DÉBARQUEMENT. Vos enfants débarquent et vous devez quitter immédiatement pour laisser la place à une autre famille.

Le stationnement est un sens unique.

Il est à noter également que s'il y avait une urgence en fin de journée ou le matin, l'ambulance ou le camion de pompiers pourra difficilement se déplacer dans le stationnement et là, nous risquons sérieusement d'aggraver la situation.